



Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire du 14 septembre 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'Association des Économistes Atterrés s'est tenue le 14 septembre 2024 à Césure, salle Las Vergnas, 13 rue Santeuil, 75005 Paris de 10h00 à 12h30.

La séance s'est ouverte à 10h25.

1. La vérification des émargements et des mandats a eu lieu.

Quorum : 37 votants sont présents ou représentés. La majorité est donc à 19 votants.

2. Virginie Monvoisin et Thibault Laurentjoye ont été désignés, **présidente de séance et assesseur.**

Le déroulement de l'AGO a été rappelé.

3. Le principal motif de cette Assemblée générale a été rappelé.

En effet, au vu de l'évolution des statuts, le renouvellement du Conseil d'administration (comité d'animation - CA) est nécessaire pour se mettre en conformité avec ces nouveaux statuts.

Selon l'article 5, les nouvelles dispositions de désignation du CA adoptées le 08 juin en AGE sont :

« L'élection se déroule obligatoirement à bulletins secrets.

Sont élus les candidats ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés des membres présents ou représentés sur une liste établie par le CA sortant des candidats respectant les conditions d'éligibilité ».

Avant le vote, la parole est laissée à l'assemblée.

Philippe Légé revient sur la place des voix minoritaires dans le collectif et souligne que **Henri Sterdyniak, Catherine Mathieu, Christophe Ramaux** et lui-même ne peuvent porter que 4 procurations mais qu'ils en possèdent 9 au total.

Il sera rappelé un peu plus tard, que 4 autres procurations encore ne sont pas non plus portées.

Henri Sterdyniak insiste sur le contexte : entre le néolibéralisme et les contraintes écologiques lourdes le travail des EA est considérable, exige beaucoup d'investissement et nécessite que le plus grand nombre s'attelle à cette tâche. Ici, la responsabilité des EA est grande face aux enjeux présents et à venir.

Christophe Ramaux rappelle au collectif sa responsabilité politique et affirme que la position majoritaire pressentie est motivée par des désaccords politiques.

Thibault Laurentjoye rappelle que s'il n'y a pas une homogénéité politique, les EA sont avant tout marqués par des problèmes de comportements. Il rappelle que le vote ne concerne que l'appartenance au CA et que le rôle de contributeur est aussi un rôle important.

Monique Allard a retiré sa candidature.

Erratum : Thomas Coutrot apparaissait comme candidat au CA dans la convocation envoyée pour l'Assemblée générale et Hugo Harari-Kermadec apparaissait sur les bulletins de vote mais ils n'étaient pas candidats.

Le vote a lieu (bulletins distribués et mis dans une urne).

Le dépouillement est fait **par Pierre Funalot et Ajnal Bouali.**

3 candidats ne remportent pas la majorité et donc ne sont pas admis au CA :



**Procès-verbal
Assemblée Générale Ordinaire du 14 septembre 2024**

- Catherine Mathieu,
- Christophe Ramaux,
- Henri Sterdyniak.

La liste des membres du CA est la suivante :

1. ASKENAZY Philippe
2. BERR Éric
3. BOCCARA Frédéric
4. BRUYÈRE Mireille
5. CHARLES Léo
6. CORIAT Benjamin
7. COUTINET Nathalie
8. EYDOUX Anne
9. FLACHER David
10. GÉNÉREUX Jacques
11. HARRIBEY Jean-Marie
12. ISSEHNANE Sabina
13. JATTEAU Arthur
14. JEFFERS Esther
15. LANG Dany

16. LAURENTJOYE Thibault
17. LÉGÉ Philippe
18. MALHERBE Léo
19. MARIE Jonathan
20. MONVOISIN Virginie
21. MUSSON Anne
22. ORSI Fabienne
23. PELLEGRIS Alban
24. PLIHON Dominique
25. PORCHER Thomas
26. REDOR Dominique
27. RIGAUDIAT Jacques
28. ROTILLON Gilles
29. TREILLET Stéphanie

4. Questions diverses.

Proposition 1 : Désignation entre membres du CA 1 mois après l'AG.

29 pour, 8 nspp.

Proposition 2 : Désignation de Thibault Laurentjoye comme trésorier temporaire jusqu'au premier CA qui constituera alors un bureau.

29 pour, 8 nspp.

La séance est levée à 12h05.

La Présidente de séance

Virginie MONVOISIN

Le secrétaire de séance

Thibault LAURENTJOYE